

Guide d'information pour contact d'urgence





Si vous lisez ceci, un parent ou ami (ici appelé « ami ») vous a probablement désigné comme contact d'urgence pour sa police d'assurance voyage Medipac.

Chez Medipac, nous croyons que le rôle du contact d'urgence est important, puisque vous serez une ressource essentielle et une source de réconfort dans une période d'incertitude.

Grâce au présent document, vous saurez à quoi vous attendre de Medipac dans l'éventualité peu probable où votre amie ferait face à une urgence médicale en voyage.

Quand me contacterait-on?

Ce ne sont pas toutes les urgences qui nécessitent que l'on vous contacte. Mais en cas de besoin, voici les circonstances dans lesquelles Medipac Assist pourrait vous contacter :

- Si Medipac n'est pas en mesure de joindre votre ami. Il se pourrait que Medipac ait à fournir d'importants renseignements à votre ami ou ait besoin de précisions; nous pourrions donc vous demander de nous aider à le joindre.
- Si votre ami a expressément demandé à Medipac de vous contacter. Dans ce cas, il y a probablement une urgence médicale et votre ami aimerait que vous soyez mis au fait de son état de santé par précaution.
- O Si votre ami fait face à une urgence médicale et est frappé d'incapacité. Il se peut alors que Medipac ait besoin de votre aide pour contacter son plus proche parent ou une autre personne qui a une procuration pour soins de santé.





Pourquoi Medipac? Qui est Medipac Assist?

Lors d'une urgence médicale, il est important de vous adjoindre les services de professionnels de la santé. Medipac dispose d'une équipe de professionnels de la santé qui veille en tout temps à son propre service téléphonique d'assistance d'urgence — Medipac Assist. De la souscription à l'assistance, Medipac gère tous les éléments essentiels à l'interne : du service à la clientèle à l'assistance d'urgence jusqu'à un retour à la maison en toute sécurité.

Comment me contactera-t-on?

Dans la plupart des cas, nous vous appellerons simplement au numéro fourni par votre ami. Mais certaines situations peuvent nécessiter que vous contactiez Medipac. La police d'assurance est assortie d'une condition selon laquelle en cas d'urgence, VOUS ou une autre personne devez absolument contacter Medipac dès que possible pour votre ami.

En tant que contact d'urgence, quelles sont mes responsabilités?

Chaque scénario est différent et nécessite un niveau différent de participation, selon le type d'urgence ou la raison pour laquelle on vous contacte. Bien qu'un contact d'urgence n'ait pas capacité légale, vos responsabilités dépendront de votre niveau d'aise. Nous vous suggérons de discuter avec votre ami, par exemple : qu'attend-il de vous advenant une urgence? Medipac devrait-il vous contacter directement?

Devrai-je prendre des décisions concernant les traitements médicaux?

Lors d'une urgence médicale, les médecins traitants se basent sur leur propre expertise et sur les protocoles établis pour déterminer la meilleure façon de procéder et un plan de traitement. Normalement, vous ne devriez pas avoir à donner d'instructions sur les traitements, mais vous serez peut-être tenu au courant des décisions matérielles. Toutefois, si vous détenez une procuration pour soins de santé pour votre ami ou êtes le plus proche parent, vous devrez peut-être prendre des décisions d'ordre médical en son nom s'il est frappé d'incapacité. Le cas échéant, ayez la procuration à portée de main, puisqu'une copie risque d'être nécessaire.

Y a-t-il d'autres informations dont j'aurai peut-être besoin?

À titre de contact d'urgence, vous devriez connaître les plans de voyage de votre ami et avoir à portée de main ses numéros de téléphone, adresses courriel et adresses du lieu où il séjournera. Dans certaines situations, il pourrait être utile d'avoir son numéro de passeport, son numéro d'assurance maladie et le numéro de sa police d'assurance voyage Medipac; inscrivez-les au dos du présent guide.



Assistance d'urgence

1-800-813-9374 ou 416-441-6337 (à frais virés)

Demandes non urgentes

1-800-267-6440

Courriel: admin@medipac.com

Nom au complet :
Numéro de police Medipac :
Numéro d'assurance maladie:
Numéro de passeport :
Numéro de téléphone à l'étranger :
Courriel:
Dates de voyage :
Adresse à l'étranger :

L'assurance voyage Medipac est recommandée par la Légion royale canadienne et l'Association canadienne des « snowbirds ». Assureur : L'Ancienne République, Compagnie d'Assurance du Canada. Au Québec, l'assureur est La Reliable, Compagnie d'Assurance-Vie.



www.Medipac.com 1-888-633-4722 admin@medipac.com

